

Cèdres Réflexion

Lausanne

États financiers

au 31.12.2014

Cèdres Réflexion

Lausanne

Bilan au 31.12.2014

Actifs

Actifs circulants

	Note	2014	2013
Trésorerie		19'854	11'131
Actifs de régularisation (actifs transitoires)		483	2'363
Total actif circulant		20'337	13'494

Actifs immobilisés

Total actif immobilisé		0	0
-------------------------------	--	----------	----------

Total actif

20'337	13'494
---------------	---------------

Passifs

Capitaux étrangers à court terme

Autres dettes à court terme			-915
Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme		570	222
Total capitaux étrangers à court terme		570	-693

Total capitaux étrangers

570	-693
------------	-------------

Capital de l'organisation

3.4

Capital de base		8'527	8'527
Réserves facultatives, fonds affectés	3.1	3'500	3'500
Réserves facultatives issues de bénéfices ou pertes cumulées		2'160	
Bénéfice ou perte de l'exercice		5'581	2'160
Total capitaux propres		19'768	14'187

Total passif

20'337	13'494
---------------	---------------

Cèdres Réflexion

Lausanne

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31.12.2014

	Note	2014	2013
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	3.2	13'816	11'701
Charges directes des projets	3.3	-6'327	-4'734
RÉSULTAT BRUT APRÈS CHARGES DIRECTES		7'489	6'967
Charges de personnel			
Autres charges administratives		-1'890	-1'306
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR, RÉSULTAT FINANCIER ET IMPÔTS (EBITDA)		5'599	5'661
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT RÉSULTAT FINANCIER ET IMPÔTS		5'599	5'661
Charges financières		-26	
Produits financiers		8	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS (EBT)		5'581	5'661
RESULTAT ANNUEL AVANT IMPÔTS		5'581	5'661
RESULTAT ANNUEL SANS RESULTAT DES FONDS		5'581	5'661
Attribution aux fonds affectés (fonds de projets réglementé)			-3'500
RESULTAT ANNUEL		5'581	2'161

Cèdres Réflexion

Lausanne

Annexe aux comptes annuels 2014

(en francs suisses)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels sont établis conformément aux statuts et aux règlements de l'association Cèdres Réflexion ainsi qu'aux dispositions applicables du code des obligations, particulièrement celles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957-962 CO)

2. Informations sur l'entreprise

Nom	Cèdres Réflexion
Adresse	Ch. des Cèdres 5
Localité	1004 Lausanne
Forme juridique	Association au sens des art. 60 et suivants du Code civil

3. Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Fonds	2014	2013
Fonds affectés	3'500	3'500
Les fonds affectés sont le fonds de projets réglementé, créé en 2013.		

3.2 Produits nets	2014	2013
Total des cotisations des membres	8'550	5'900
Produits de donateurs	730	170
Total autres produits	4'536	5'631
Produits nets	13'816	11'701
Les cotisations des membres sont prises en compte lorsqu'elles sont encaissées.		

3.3 Charges directes des projets	2014	2013
Charges de prestations de tiers (aide montage)	150	23
Charges publicitaires et de graphisme	2'077	446
Emoluments ou remerciements aux conférenciers	1'541	3'267
Autres frais	2'558	998
Total des charges directes des projets	6'327	4'734

3.4 Capitaux propres	2014	2013
Capital de l'organisation		
Capital de base	8'527	8'527
Réserves facultatives, fonds affectés	3'500	3'500
Réserves facultatives issues de bénéfices ou pertes cumulées	2'160	
Bénéfice de l'exercice	5'581	2'160
Total des capitaux propres	19'768	14'187

4 Engagements éventuels

L'Association Cèdres Réflexion n'a pas constitué de provisions. Elle n'a par ailleurs ni cautionnements, ni obligations de garantie, ni constitué de gages au profit de tiers, ni restreint sa propriété pour d'éventuels engagements, ni d'engagement de leasing, ni d'engagement envers des institutions de prévoyance, ni de participations ou d'engagements hors bilan.

5 Événements importants survenus après la date du bilan

Néant.

Cèdres Réflexion

Lausanne

Proposition du Comité concernant l'affectation du bénéfice (en francs suisses)

Utilisation soumise à l'approbation de l'Assemblée générale

	2014	2013
Bénéfice reporté	2'160	
Bénéfice de l'exercice	5'581	5'661
A disposition de l'assemblée générale	7'741	5'661

Utilisation soumise à l'approbation de l'AG :

Attribution aux fonds affectés	5'500	3'500
Attribution à la réserve facultative issue de bénéfices ou pertes cumulées	81	
Réserve facultative issue de bénéfices ou pertes cumulées après attributions	2'241	2'160